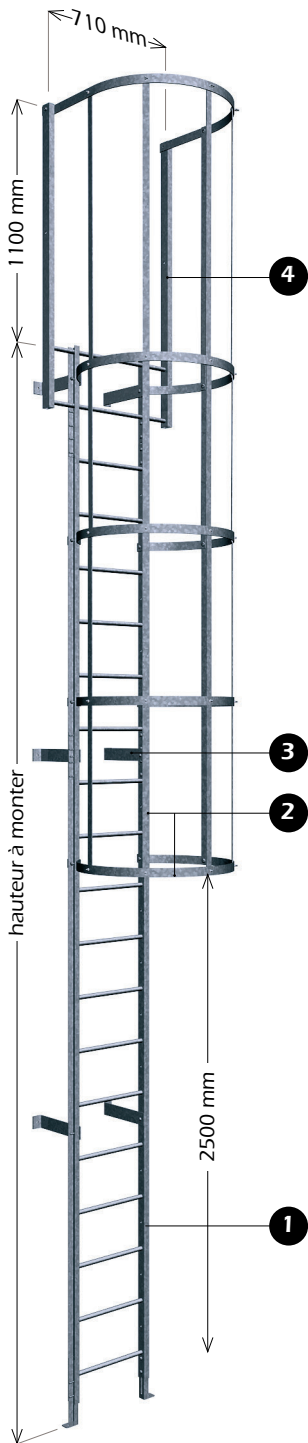


Echelle à crinoline

Code produit : ACE

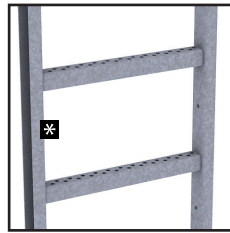
Descriptif

Options disponibles



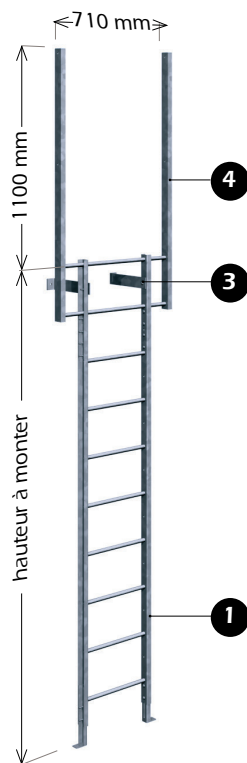
CONFORMITE NORMATIVE

Une échelle doit être équipée d'une marche palière ou d'un palier, muni d'un portillon en retrait de l'échelle, pour être conforme à la norme.



Echelle simple

Code produit : ASE



1 ○○○ ÉCHELLE

- Montants : U de 50x30 mm espacés de 400 mm préperçés tous les 250 mm pour la fixation d'éclisses de liaison, pattes de fixation, ou arceaux.
- * - Barreaux : U plié perforé antidérapant espacés de 250 mm.
- Longueurs : 250, 500, 750, 1000, 1250, 1500, 1750, 2000 et 3000 mm raccordées par des éclisses de liaison.

2 ○○○ CRINOLINE

- Arceaux : \varnothing 710 mm, plat de 40x4 mm.
- Filants : longueurs 500, 750, 1000, 1250, 1500 ou 2000 mm au nombre de 5 sur la circonférence.

3 ○○○ PATTES DE FIXATION

- Plats : 60x6 mm à l'équerre avec talon de 50 mm.
- Longueurs : 250, 300, 350, 400 et 450 mm.
- Espacement : 2000 à 2500 mm.
- Fixation par boulonnage sur les montants d'échelle pré-perçés.

4 ○○○ SORTIE DE FACE ÉLARGIE

- Hauteur : 1100 mm en tube de 50x30 mm + bouchon PVC.
- Largeur : 700 mm intérieur.
- Filant : 1215 mm pour la sortie frontale uniquement, au nombre de 5.

Marche palière
sans portillon

PRIX : 99 € HT

NON CONFORME



Marche palière
avec portillon

PRIX : 177 € HT

CONFORME À LA NORME



Portillon seul

PRIX : 78 € HT

NON CONFORME



Palier de passage d'acrotère
sans portillon

PRIX : Nous consulter

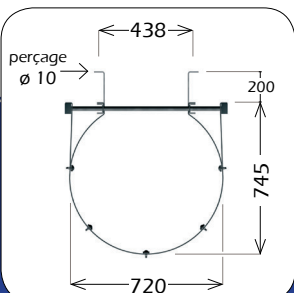
NON CONFORME



Palier de passage d'acrotère
avec portillon

PRIX : Nous consulter

CONFORME À LA NORME



www.acbi-sa.com

Réglementations et normes

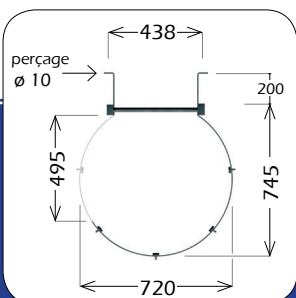
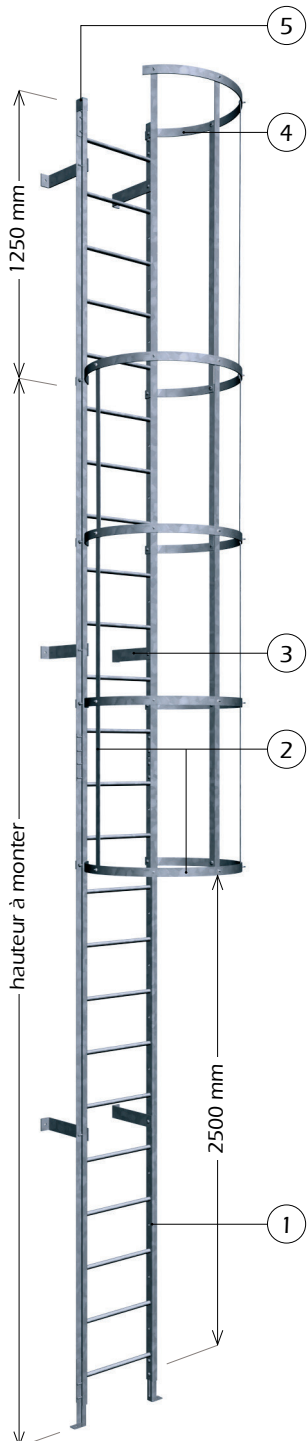
* Changement de volée avec palier de repos obligatoire pour une hauteur à monter supérieure à 8 mètres et une hauteur maximum de 6 mètres entre 2 paliers de repos. Dans le cas d'espace réduit, un palier escamotable se rabattant dans le dos est toléré. Les échelles ont une largeur minimum intérieure de 400 mm, l'espace entre la paroi et le devant des échelons doit être au minimum de 200 mm, cet espace peut être ramené à 150 mm au droit d'un obstacle. Crinoline de \varnothing compris entre 650 et 800 mm. La hauteur du premier arceau doit se situer entre 2200 et 3000 mm. Arceau placé tous les 1500 mm au maximum.

norme AFNOR
NF E 85-016

Sortie latérale

ACIER

Echelle



Descriptif

Code produit : **ACL**

1 ○○○ ÉCHELLE

- Montants : U de 50x30 mm espacés de 400 mm pré-perçés tous les 250 mm pour la fixation d'éclisses de liaison, pattes de fixation, ou arceaux.

* - Barreaux : U plié perforé antidérapant espacés de 250 mm.

- Longueurs : 250, 500, 750, 1000, 1250, 1500, 1750, 2000 et 3000 mm raccordées par des éclisses de liaison.

2 ○○○ CRINOLINE

- Arceaux : \varnothing 710 mm, plat de 40x4 mm.

- Filants : longueurs 500, 750, 1000, 1250, 1500 ou 2000 mm au nombre de 5 sur la circonférence.

3 ○○○ PATTES DE FIXATION

- Plats : 60x6 mm à l'équerre avec talon de 50 mm.

- Longueurs : 250, 300, 350, 400 et 450 mm.

- Espacement : 2000 à 2500 mm.

- Fixation par boulonnage sur les montants d'échelle pré-perçés.

4 ○○○ ARCEAU DE SORTIE LATÉRAL

- Arceaux : \varnothing 710 mm, en plat de 40x4 mm, ouverture latérale 495 mm.

- Filants : 1250 mm.

5 ○○○ ÉLÉMENTS DE TERMINAISON

fixés aux extrémités.



www.acbi-sa.com

Options disponibles



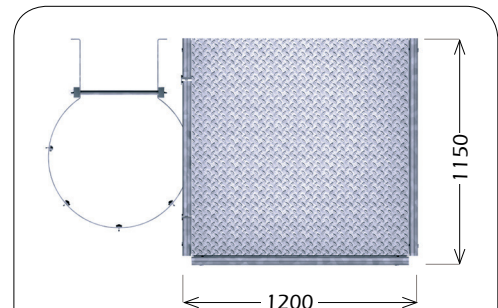
Palier de sortie latérale **avec** portillon

CONFORME À LA NORME

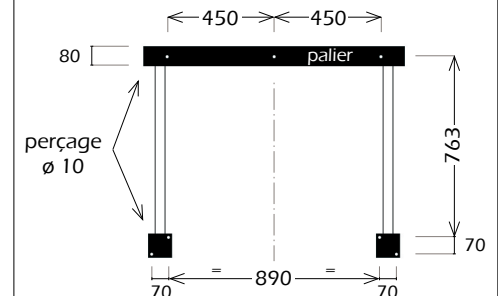


Palier de sortie latérale **sans** portillon

NON CONFORME



PALIER DE SORTIE LATÉRALE



ENTRE-AXES DE FIXATION DU PALIER

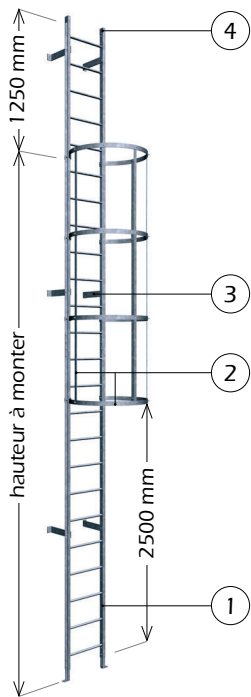
Réglementations et normes

* Changement de volée avec palier de repos obligatoire pour une hauteur à monter supérieure à 8 mètres et une hauteur maximum de 6 mètres entre 2 paliers de repos. Dans le cas d'espace réduit, un palier escamotable se rabattant dans le dos est toléré. Les échelles ont une largeur minimum intérieure de 400 mm, l'espace entre la paroi et le devant des échelons doit être au minimum de 200 mm, cet espace peut être ramené à 150 mm au droit d'un obstacle. Crinoline de \varnothing compris entre 650 et 800 mm. La hauteur du premier arceau doit se situer entre 2200 et 3000 mm. Arceau placé tous les 1500 mm au maximum.

norme AFNOR
NF E 85-016

Sortie sous trappe ouverte

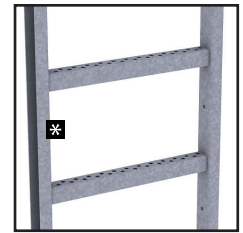
Echelle



Descriptif

Code produit : **ACO**

- ① ○○○ ECHELLE
 - Montants : U de 50x30 mm espacés de 400 mm pré-perçés tous les 250 mm pour la fixation d'éclisses de liaison, pattes de fixation, ou arceaux.
 - * - Barreaux : U plié perforé antidérapant espacés de 250 mm.
 - Longueurs : 250, 500, 750, 1000, 1250, 1500, 1750, 2000 et 3000 mm raccordées par des éclisses de liaison.
- ② ○○○ CRINOLINE
 - Arceaux : \varnothing 710 mm, plat de 40x4 mm.
 - Filants : longueurs 500, 750, 1000, 1250, 1500 et 2000 mm au nombre de 5 sur la circonférence.
- ③ ○○○ PATTES DE FIXATION
 - Plats : 60x6 mm à l'équerre avec talon de 50 mm.
 - Longueurs : 250, 300, 350, 400 et 450 mm.
 - Espacement : 2000 à 2500 mm.
 - Fixation par boulonnage sur les montants d'échelle pré-perçés.
- ④ ○○○ ÉLÉMENTS DE TERMINAISON fixés aux extrémités.



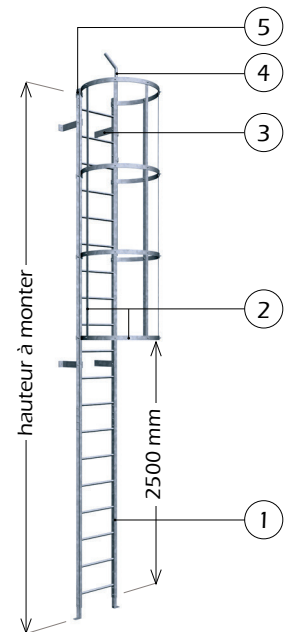
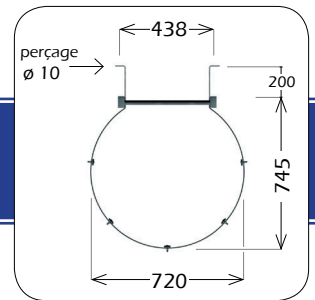
www.acbi-sa.com

Sortie sous trappe fermée

Descriptif

Code produit : **ACF**

- ① ○○○ ECHELLE
 - Montants : U de 50x30 mm espacés de 400 mm pré-perçés tous les 250 mm pour la fixation d'éclisses de liaison, pattes de fixation, ou arceaux.
 - Barreaux : tube \varnothing 21 mm espacés de 250 mm.
 - Longueurs : 250, 500, 750, 1000, 1250, 1500, 1750, 2000 et 3000 mm raccordées par des éclisses de liaison.
- ② ○○○ CRINOLINE
 - Arceaux : \varnothing 710 mm, plat de 40x4 mm.
 - Filants : longueurs 500, 750, 1000, 1250, 1500 ou 2000 mm au nombre de 5 sur la circonférence.
- ③ ○○○ PATTES DE FIXATION
 - Plats : 60x6 mm à l'équerre avec talon de 50 mm.
 - Longueurs : 250, 300, 350, 400 et 450 mm.
 - Espacement : 2000 à 2500 mm.
 - Fixation par boulonnage sur les montants d'échelle pré-perçés.
- ④ ○○○ CROSSE ESCAMOTABLE
 - Pièce de sortie escamotable permettant à l'utilisateur de s'extraire de l'échelle, dans le cas d'une sortie sous trappe fermée.
 - Le support de la crosse escamotable est à contre-percer sur un montant côté intérieur de l'échelle.
- ⑤ ○○○ ÉLÉMENTS DE TERMINAISON fixés aux extrémités.



Réglementations et normes

* Changement de volée avec palier de repos obligatoire pour une hauteur à monter supérieure à 8 mètres et une hauteur maximum de 6 mètres entre 2 paliers de repos. Dans le cas d'espace réduit, un palier escamotable se rabattant dans le dos est toléré. Les échelles ont une largeur minimum intérieure de 400 mm, l'espace entre la paroi et le devant des échelons doit être au minimum de 200 mm, cet espace peut être ramené à 150 mm au droit d'un obstacle. Crinoline de \varnothing compris entre 650 et 800 mm. La hauteur du premier arceau doit se situer entre 2200 et 3000 mm. Arceau placé tous les 1500 mm au maximum. Arceau placé tous les 1500 mm au maximum.

norme AFNOR
NFE 85-016

Paliers de repos



Descriptif

- °°° CHANGEMENT DE VOLÉE
- ① - Arceaux doubles : \varnothing 710 mm largeur 1430 mm, plat de 40x4 mm au nombre de 3.
- ② - Filants : longueur 2 m au nombre de 7 sur la circonférence.
- ③ °°° PALIER DE REPOS
- Plateau : L. 700 mm et l. 695 mm.

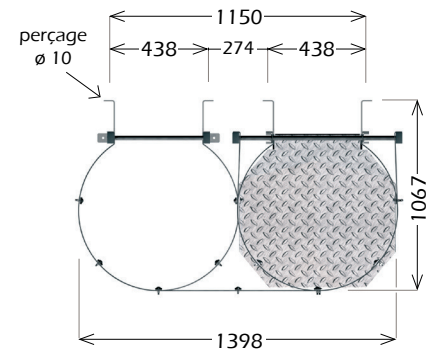
°°° APPLICATION

Toute échelle de hauteur supérieure à 8 mètres doit disposer d'un système permettant à l'utilisateur de se reposer physiquement.

Dispositif privilégié au palier de repos escamotable.

°°° INSTALLATION

Les volées d'échelles décalées se juxtaposent sur une hauteur de 2500 mm, leur liaison est assurée par les 3 arceaux doubles formant ainsi une cage de protection sur une hauteur de 2000 mm.



www.acbi-sa.com

Paliers de repos escamotable

Descriptif

Code produit : **ERKPRE**

°°° DEFINITION

Dispositif mobile conçu pour permettre à l'utilisateur de se reposer physiquement lors de l'ascension.

°°° DONNEES TECHNIQUES

- Dimensions du palier : L. 430 mm et l. 430 mm.

°°° APPLICATION

Système proposé si l'implantation ou l'environnement rendent impossible l'installation de volées d'échelles décalées avec palier de repos fixe, qui doit être installé pour une hauteur d'échelle supérieure à 8 mètres.

°°° INSTALLATION

Élément pivotant sur un arceau standard venant se fixer par boulonnage sur les montants de l'échelle à crinoline.



www.acbi-sa.com

Réglementations et normes

* Changement de volée avec palier de repos obligatoire pour une hauteur à monter supérieure à 8 mètres et une hauteur maximum de 6 mètres entre 2 paliers de repos. Dans le cas d'espace réduit, un palier escamotable se rabattant dans le dos est toléré. Les échelles ont une largeur minimum intérieure de 400 mm, l'espace entre la paroi et le devant des échelons doit être au minimum de 200 mm, cet espace peut être ramené à 150 mm au droit d'un obstacle. Crinoline de \varnothing compris entre 650 et 800 mm. La hauteur du premier arceau doit se situer entre 2200 et 3000 mm. Arceau placé tous les 1500 mm au maximum. Arceau placé tous les 1500 mm au maximum.

norme AFNOR
NFE 85-016



ECHELLE

ERKEC



SORTIE ELARGIE

ERKSE



ECLISSE

ERKMAN



RENFORT ECHELLE

ERKRE



FILANT

ERKFIL



ÉLÉMENT DE TERMINAISON

ERET



ARCEAU STANDARD

ERKAS



ARCEAU SORTIE LATÉRALE

ERKASL



ARCEAU ELARGI

ERKAE



ARCEAU CHANGEMENT VOLEE

ERKACV



CROSSE ESCAMOTABLE

ERKCE



PATTES STANDARDS

ERKPF



PATTES COULISSANTES

ERKPFR



PATTES ECARTEUR

GEF



PLATINE BASSE FIXATION

ERKPSR



PORTILLON SÉCURITÉ

ERKPSF G/D



MARCHE PALIÈRE

ERKMP



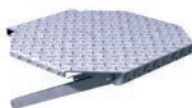
PALIER 625

ERKPA62



PALIER 875

ERKPA87



PALIER REPOS FIXE

ERKPRF



PALIER REPOS ESCAMOTABLE

ERKPRE



PALIER SORTIE LATÉRALE

ERKPSL



CROIX D'INTERDICTION



PORTILLON D'INTERDICTION

ERKPB



PANNEAU PIVOTANT

AC600



PORTE + OPERCULE

CEC400



PORTE À CROCHETS

PANCROA



PANNEAU FOND

FRAC200



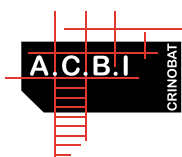
JOUES LATÉRALES

FRAC100



TÔLE PERFORÉE

FRAC300



Condammations

Informations

trappe de fermeture
solution éco.

ACIER	X
ALU.	✓

type B

NON CONFORME

Quelle protection choisir ?

Le choix du type de protection se définit suivant l'importance du risque porté à la sécurité des personnes ou des biens, en combinant les protections de type A, B et C. Le choix de la protection à mettre en place doit être formulé par le donneur d'ordre.

- **Porte** : servant principalement à l'anti-intrusion.
- **Panneau pivotant** : servant principalement à l'interdiction d'accès.
- **Trappe de fermeture** : modèle économique ne répondant pas aux spécifications de la norme NF E 85-012.

croix d'interdiction
solution éco.

ACIER	✓
ALU.	X

type B

NON CONFORME

Types de protection

panneau pivotant

ACIER	✓
ALU.	✓

type B

CONFORME À LA NORME

Protection de type A

Protection verticale recouvrant l'échelle sur une hauteur minimale de 1800 mm pour en interdire son utilisation.

Produits proposés :

- **Porte de condamnation** montée sur paumelles avec fermeture à cadenas ou à serrure.
- **Porte amovible** à crochets avec pattes à cadenas.

Protection de type B

Protection horizontale placée sous l'arceau pour en interdire son utilisation.

Produits proposés :

- **Trappe de fermeture** montée sur arceau avec pattes à cadenas.
- **Panneau pivotant** monté sur paumelles avec pattes à cadenas.

Protection de type C

Protection complémentaire aux protections de type B ou A+B, placée sur la crinoline.

Produits proposés :

- **Tôle perforée** acier ou aluminium rivetée sur la crinoline.

trappe de fermeture
solution éco.

ACIER	✓
ALU.	X

type B

NON CONFORME

porte à crochets

ACIER	✓
ALU.	✓

type A

CONFORME À LA NORME

Dans quel cas utiliser les condammations pour la conformité ?

Pour une échelle placée à l'extérieur sur un site non protégé :
-> Utiliser : porte de condamnation de type A+B ou A+B+C suivant le degré de protection recherché.

Pour une échelle placée à l'extérieur ou à l'intérieur sur un site protégé :
-> Utiliser : panneau pivotant ou porte suivant le degré de protection recherché.

Cas des issues de secours :

L'installation d'une condamnation ne doit en aucun cas gêner l'évacuation si l'échelle peut être utilisée pour une issue de secours. La solution qui est préconisée dans ce cas bien précis est une porte de condamnation munie d'une pédale de déverrouillage aux pieds, actionnable à la descente et équipée d'une fermeture à serrure.

porte + opercule

ACIER	✓
ALU.	✓

type A+B

CONFORME À LA NORME

équipement complémentaire :



joues latérales

interdisant l'accès par les côtés



panneau de fond

interdisant l'accès par l'arrière



type C

www.acbi-sa.com

tôle perforée

interdisant l'accès par la crinoline

norme AFNOR
NF E 85-012

Votre tampon société *



« Je souhaite recevoir les informations sur ma demande et des news par mail »

mon email :



Correspondant :

Echelle à crinoline DEMANDE DE CHIFFRAGE

IMPRIMER OU PHOCOPIER CE FORMULAIRE TÉLÉCHARGEABLE SUR www.acbi-sa.com ET FAXER AU **01 84 18 03 14**

* à remplir obligatoirement

Finition *

Acier galvanisé

Inox 304 L

Aluminium brut

Inox 316 L

Hauteur à franchir *

A

Quantité *

Type de sortie souhaité *



Sortie frontale



Sortie latérale



Sortie sous trappe fermée



Sortie sous trappe ouverte

Sortie latérale intermédiaire

Niveau

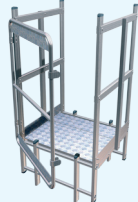
palier 1000 mm

palier 1500 mm

Palier de sortie



Marche palière



Passage d'acrotère

400 mm

800 mm

600 mm

1000 mm

1200 mm



Palier de sortie

400 mm

800 mm

600 mm

1000 mm

1200 mm



Palier de sortie latérale

1000 mm

1500 mm

Condamnations

(voir réglementation page 6 et 7)



Trappe de fermeture



Croix d'interdiction



Panneau pivotant



Porte à crochets



Porte + opercule

Serrure ou Cadenas

Options



Joues latérale



Panneau de fond



Tôle perforée

